Nos principales maisons d'éducation et de charité (1700 à 1800)

(Suite)

Fondateurs.
1805—Séminaire de NicoletCuré Brassard.
1812—Collège de Saint-EyacintheCuré Girouard.
1818—Collège de Saint Roch de Québec. Mgr Plessis. (1)
1824—Collège de Sainte-ThérèseCuré Ducharme.
1824—Collège de ChamblyCuré Mignault.
1827-Collège de Sainte-AnneCuré Painchaud.
1832—Collège de l'AssomptionCuré Labelle.
1828-Couvent de la ProvidenceMme Gamelin.
1837—Ecoles chrétiennes à MontréalSulpiciens.
1842—Couvent du S. C. à Saint-Jacques
de l'Achigan
1842—Ecoles chrétiennes à QuébecCuré Baillargeon.
1843—Couvent de LongueilCuré Brassard.
1844—Bon Pasteur de MontréalMgr Bourget.
1846—Collège de JolietteHon. Joliette.
1847-Couvent de Saint-Roch de Québec.Mgr Signay et le cur
Charest.
1847—Collège d'Ottawa
1847—Collège de TerrebonneMme Masson. (2)
1847—Frères Sainte-Croix à Saint-Lau-
rent de MontréalCuré Saint-Germain.
1847—Frères de Saint-Joseph et Sœurs
de Sainte-CroixCuré Saint Germain.
1848 - Hospice des Sœurs de la Charité
de QuébecMgr Turgeon.
1849-Collège Sainte-Marie de Montréal.RR. PP. Jésuites.
(A suivre.)

(A suivre.)

Théologie populaire

(Suite)

4º Notre âme est douée d'une volonté libre. En vertu de ce don nous pouvons faire ou ne pas faire une chose, suivant noire bon plaisir. Nous pouvons pécher et user de notre liberté pour notre bien ou notre mal. Ni Dieu—pendant qu'il nous laisse notre libre volonté—ni le démon, ne peuvent nous forcer de faire ce que nous ne voulons pas.

⁽¹⁾ Co petit Collège n'n été que dix ou douze ans en opération.

⁽²⁾ Ce Collège incendié, il y a quelques années, n'a pas été rebâti, que nous sachions.